



ORGANISER EFFICACEMENT L'ÉLECTION DU CSE

Obligatoire dès 11 salariés

Public visé et prérequis

Toute personne amenée à organiser l'élection d'un CSE

Aucun prérequis

4-12 stagiaires

Moyens pédagogiques

Apports théoriques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des notions et concepts

Expériences ludiques et apprenantes

Supports de formation mis à disposition

Suivi administratif : convention de formation ; feuilles de présence pour émargement ; certificat de réalisation de l'action de formation

Evaluations :

Tout au long de la formation et finale par quiz et/ou mise en situation

Formulaires de positionnement en amont et d'évaluation de la formation en aval (à chaud / à froid)

Durée de la formation :

2 x 7 heures, soit 14 heures, présentiel

Intervenants

Blandine GAILLARD, formatrice

Nelly NIVOIX, formatrice et référente pédagogique

Olivier MOREL À L'HUISSIER, référent administratif

Annick VIDAL, référente handicap

Contact - Inscriptions

Mail : bonjour@agence-nn.fr

Session ouverte à partir de 4 inscrits

PSH : nous contacter si besoin d'aménagements spécifiques

Tarif

nous contacter

Prise en charge OPCO possible

Vous venez d'embaucher votre 11^e salarié ? Il vous revient maintenant d'organiser l'élection du comité social et économique (CSE), l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur cette première étape dans cette formation.

Objectifs de la formation

À la fin de la formation, les stagiaires sont capables de :

- ✓ comprendre les rôles et missions du CSE au sein de l'entreprise
- ✓ mettre en place le CSE dans le respect des règles
- ✓ prévenir ou gérer les contentieux électoraux

Programme de la formation

1. Attributions du CSE

Dans les entreprises de moins de 50 salariés

Dans les entreprises de plus de 50 salariés

2. Mise en place du CSE

Identifier les étapes de l'élection : effectifs, information, listes, protocoles, etc.

Connaître la composition du CSE

Assurer l'organisation matérielle des élections : modalités de vote, quorum, dépouillement, sièges, etc.

3. Contentieux électoral

Cas d'annulation

Sanctions possibles

Instances compétentes